

Théméricourt, le 17 SEP. 2013

Alpilles
Ardennes
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Boucles de la Seine Normandie
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causses du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Grands Causses
Guyane
Haut-Jura
Haut-Languedoc
Haute-Vallée de Chevreuse
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bessin
Martinique
Massif des Bauges
Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie-Maine
Oise - Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du Nord

N/Réf : CP 4875-2013

Dossier suivi par : Céline PRZYSIECKI, chargée de mission Natura 2000

☎ direct : 01 34 48 66 09

✉ c.przysiecki@pnr-vexin-francais.fr

**Objet : Compte-rendu de la réunion de COPIL du site Natura 2000
« Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » du 25 juin 2013**

Madame, Monsieur,

le 25 juin dernier a eu lieu une réunion de comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » à Amenucourt. Cette réunion a permis d'échanger sur plusieurs points concernant le site et j'ai le plaisir de vous en envoyer le compte-rendu ainsi que le diaporama qui a été projeté.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du site Natura 2000
« Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »



Alain HUBER

PJ : compte-rendu et diaporama



Comité de pilotage Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »



Mardi 25 juin 2013

Compte-rendu

La réunion de comité de pilotage s'est déroulée le mardi 25 juin 2013 à 10h00 à la salle communale du Mauverand à Amenucourt. 30 personnes ont participé.

La séance est ouverte à 10h10.

Etaients présents :

ANCEL Thomas	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
AURIEL Raymond	COMité DEpartemental de la RANDOnnée pédestre du Val d'Oise (CODERANDO 95)
BIGOT Georges	Mairie de Chaussy
CHARDON Yves	Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure
CHEVALIER Nathalie	Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT 95)
DE MAGNITOT Denys	Mairie d'Omerville Fédération Interdépartementale des Chasseurs de l'Essonne, du Val Oise et des Yvelines (FICEVY)
DE MAGNITOT Etienne	Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Île-de-France-Centre
DUMONT Corinne	Yvelines Environnement
FOREST Gwenaël	Domaine de Villarceaux, Région Île-de-France
GADOUM Serge	Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
HUBER Alain	Mairie d'Amenucourt Président du Comité de Pilotage Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »
JECHOUX Grégory	Conseil général du Val d'Oise
KERAMOAL Anne-Marie	Conseil général des Yvelines
LANTHIER Agnès	Parc naturel régional du Vexin français
LECRUX Nelly	Direction Départementale des Territoires des Yvelines (DDT 78)
LEMAIRE David	Parc naturel régional du Vexin français (stagiaire)
LEPAGE Annie	Mairie de Saint-Gervais
LONGUET Michèle	Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT 95)
LOOBUYCK Laurent	Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE)
MARY Jean-Claude	Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure Président du Comité de Pilotage « Vallée de l'Epte » (Eure)

MILLOUET Jacques	Mairie de Maudétour-en-Vexin
NOVELLO Patrick	Office National des Forêts (ONF)
PATRIMONIO Olivier	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie Île-de-France (DRIEE-IdF)
POLI Michel	Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT 95)
PRZYSIECKI Céline	Parc naturel régional du Vexin français
REGNIER Denis	Mairie de Fourges Communauté de communes Epte Vexin Seine Pays du Vexin Normand
ROUX Françoise	Parc naturel régional du Vexin français
SOREL Martine	Mairie d'Ambleville
SCHMIT Alain	Mairie de Genainville
VANHILLE François	Conseil général du Val d'Oise

Ordre du jour :

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012
- Bilan des actions 2012 et projets de 2013
- Ajout dans le DOCOB d'une fiche sur la Lamproie marine
- Présentation des différents contrats Natura 2000 du site et de la procédure
- Réflexion sur l'animation et la gouvernance du COPIL
- Questions diverses

Une visite de terrain était proposée l'après-midi au marais de Frocourt pour illustrer la mise en place d'un contrat Natura 2000.

Sujets abordés :

Monsieur Alain HUBER, président du Comité de Pilotage du site, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et en rappelant le rôle du COPIL qui est de mettre en application le DOCOB du site et d'en définir les méthodes selon les retours des acteurs et usagers. Il présente ensuite l'ordre du jour de la séance en précisant sa volonté d'améliorer la communication entre les membres du COPIL grâce à des moments conviviaux comme le repas ou la sortie terrain de l'après-midi.

Un tour de table est effectué permettant de présenter les différents membres du COPIL présents.

Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu du COPIL 2012

Céline PRZYSIECKI, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Vexin français, rappelle l'historique et la description du site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » (localisation, surface, habitats et espèces d'intérêt communautaire, enjeux du site...).

Elle rappelle également le déroulé du précédent COPIL de mars 2012. Sans aucune remarque de la part des membres du COPIL, le compte-rendu est validé. Il est également précisé que les documents sont disponibles sur le site Internet des sites Natura 2000 du Vexin.

Bilan d'animation 2012 et projets 2013

Céline PRZYSIECKI continue sur le bilan de l'animation du site en 2012 :

- suivi du contrat Natura 2000 signé par le Parc sur le site archéologique de Genainville,
- réflexion sur le contrat Natura 2000 du marais de Frocourt,
- engagements des MAEt,
- suivi écologique des espèces de chauves-souris en hiver,
- suivi des dossiers d'évaluation des incidences et conseils aux porteurs de projets,
- contacts avec acteurs du site.

De même pour l'animation du site en 2013 :

- suivi du contrat Natura 2000 signé par le Parc sur le site archéologique de Genainville,
- finalisation du contrat Natura 2000 du marais de Frocourt,
- réflexion sur un nouveau contrat de restauration d'une zone humide communale à Omerville,
- engagements des MAEt,
- suivi des espèces des chauves-souris avec des bénévoles, réalisé en commun avec la Picardie et la Haute-Normandie pour une estimation des populations frontalières,
- suivi des populations d'Agrion de mercure sur les fossés engagés en MAEt,
- suivi des dossiers d'évaluation des incidences et conseils aux porteurs de projets,
- contacts avec les acteurs du site
- Elaboration d'une lettre d'information à l'automne, en commun pour les 3 sites en animation par le Parc.

Céline PRZYSIECKI détaille ensuite le projet de contrat Natura 2000 du marais de Frocourt. Ancienne peupleraie, l'objectif est la restauration écologique de certaines zones : entretien de zones pâturées, de mares et de la ripisylve de l'Epte, développement de la forêt alluviale avec clairières, préservation de la zone humide lors des travaux avec coupe manuelle et débardage à cheval. Les travaux sont prévus sur 2 ans sur environ 30 hectares. D'autres zones, laissées en peupleraie, seront exploitées selon l'aménagement forestier du marais.

Etienne DE MAGNITOT s'interroge sur la station très humide pour le frêne. Il lui est répondu que c'est une essence de boisement alluvial et que la parcelle est laissée en régénération naturelle.

Alain HUBER s'interroge sur l'aspect économique du boisement. Grégory JECHOUX répond que la politique des ENS est la restauration écologique des milieux naturels et l'ouverture au public, donc avec des enjeux plus pédagogiques qu'économiques mais une réflexion pourra être initiée sur une valorisation de certaines essences. Quelques échanges sont faits sur cette thématique entre économie forestière et fonctionnement et écologie des marais sur un site d'expérimentation.

Patrick NOVELLO précise que le marais de Frocourt est un bon exemple de la multifonctionnalité de l'espace : production, biodiversité et accueil du public, qui est valorisé dans le nouvel aménagement forestier. Olivier PATRIMONIO ajoute que le document d'aménagement forestier doit être en cohérence avec les objectifs de Natura 2000.

Les échanges se poursuivent sur l'application de ce type de contrat sur des zones privées où l'objectif financier est plus important. Sur la base du volontariat et pour une durée de 5 ans, la problématique se pose pour la gestion à long terme après un contrat Natura 2000 pour continuer la préservation des milieux.

Céline PRZYSIECKI expose ensuite la synthèse des engagements des MAEt sur la période 2011-2013 (surfaces engagées, mesures, budget..). Ces MAEt permettent ainsi l'entretien de surfaces cartographiées en habitats d'intérêt communautaire (environ 10% des surfaces en MAEt). Pour les surfaces de prairies et de jachères engagées, le Parc réalise un état initial des données floristiques par un stagiaire pour prévoir une évaluation au bout des 5 ans d'engagement.

Olivier PATRIMONIO précise qu'au sein des 35 sites Natura 2000 d'Île-de-France, c'est le site avec le plus de contractualisation en MAEt.

Laurent LOOBUYCK demande si le SIIVE peut avoir connaissance des zones engagées en MAEt pour les fossés et la ripisylve pour une cohérence de gestion sur la vallée et éviter les doublons de gestion.

De même, il est important que les communes connaissent les zones engagées en MAEt pour une gestion cohérente des espaces. Alain HUBER souhaite ainsi que les zones engagées en MAEt soient diffusées au public pour montrer que l'entretien du paysage est dû à Natura 2000. Toutefois, les données agricoles sont confidentielles malgré des financements publics. Il est ainsi proposé que les exploitants agricoles engagés dans des mesures soient sollicités pour savoir s'ils sont ouverts à une diffusion de leurs surfaces engagées en respectant la confidentialité des données agricoles.

Céline PRZYSIECKI devra recontacter le service agricole des DDT pour déterminer les informations diffusables. Le tableau de synthèse des engagements par commune et par mesure est quant à lui diffusable.

Olivier PATRIMONIO demande s'il y a des différences entre les cahiers des charges entre l'Eure et l'Île-de-France. Ils sont apparemment plus contraignants et moins rémunérés côté Eure.

Laurent LOOBUYCK précise d'ailleurs que les contrats Natura 2000 sont financés seulement à 80% côté Eure et 100% en Île-de-France.

Mise à jour du DOCOB : fiche sur la lamproie marine

Céline PRZYSIECKI explique que le DOCOB peut être mis à jour selon les actualités du site après validation par le COPIL. Une nouvelle espèce d'intérêt communautaire se trouvant sur le site : la lamproie marine, une fiche de cette espèce peut ainsi être ajoutée au document. Celle-ci avait été présentée par l'ONEMA lors du COPIL de 2012.

Une fiche de description a donc été établie sous le même modèle que les autres espèces d'intérêt communautaire du DOCOB avec une carte de localisation.

Thomas ANCEL présente à nouveau rapidement l'espèce et les blocages sur l'Epte. Des échanges ont lieu sur l'impact éventuel des propositions de gestion sur les autres espèces, les caractéristiques de la rivière (granulométrie, débit, zones humides) ou la réglementation sur les cours d'eau. Il est alors proposé d'indiquer « *Des aménagements de passe à poissons sont préconisés selon la configuration de chaque ouvrage.* » La mise en place de ces aménagements sera à faire lors de l'animation en parallèle avec le site Natura 2000 côté Eure.

Sans autres remarques, la fiche sur la lamproie marine est validée avec la modification sur les passes à poissons.

Présentation des contrats Natura 2000 et la procédure de signature

Céline PRZYSIECKI présente ensuite ce qu'est un contrat Natura 2000, les différents types disponibles sur le site (milieux ouverts ou forestiers), les avantages et la procédure de signature. Elle poursuit également avec la présentation de la charte Natura 2000.

Alain HUBER précise que la surface forestière sur le site a une bonne représentation mais souvent avec de très petites propriétés et qu'il est alors intéressant d'aider les petits forestiers avec ce type de contrat. Il pose la question au COPIL sur comment mieux informer ce public et favoriser le lien avec le CRPF. Etienne DE MAGNITOT présente les principales missions du CRPF et serait ouvert à développer les échanges sur Natura 2000 avec les propriétaires forestiers.

Corinne DUMONT propose au COPIL que les associations environnementales ou autres soient associées pour aider à certains travaux de gestion car elles peuvent être demandeuses. Toutefois, la recherche des propriétaires est l'une des phases la plus longue de la signature de contrat.

Gwenaël FOREST précise que le domaine de Villarceaux est intéressé par certaines mesures des contrats ou la charte sur les zones situées dans le site Natura 2000 et sollicite à nouveau la prise en compte du domaine entier dans les extensions du site.

Des échanges ont lieu ensuite sur les financements disponibles pour les contrats Natura 2000 avec le FEADER et la part de l'Etat, qui risquent d'évoluer avec la nouvelle programmation dès 2014. La réflexion sur l'avance de financements (prêts des banques par exemple...) pour aider les propriétaires serait bénéfique pour inciter à la signature de contrat. De même, sur la procédure de contrat qui est assez longue.

Dans les zones de plaines, l'état de conservation des habitats et espèces est mauvais, mais Olivier PATRIMONIO précise que le site de la vallée de l'Epte est l'un des mieux conservés d'Île-de-France pour certains habitats et qu'il est important de les préserver via les contrats Natura 2000.

La discussion s'oriente ensuite sur des actions plus simples à mettre en œuvre que les contrats Natura 2000 comme l'information aux différents publics (communes, écoles, riverains...), la sensibilisation, la découverte du patrimoine naturel... car Natura 2000 est très mal connu ou souvent perçu comme une contrainte.

La pose de panneaux indiquant l'entrée dans le site de Natura 2000 serait à réfléchir également si l'utilisation du logo est possible.

Animation et gouvernance du COPIL

Lors de l'animation du site, le COPIL est un comité de suivi des actions.

Avec son retour d'expérience de président de COPIL, Alain HUBER explique que les actions d'animation sont peu visibles et propose d'établir un tableau de bord permettant de suivre ces actions et d'en ressortir les difficultés, les réussites, les améliorations, les priorités... Une réunion du COPIL intermédiaire sur un sujet particulier serait peut-être à mettre en place.

Des réunions d'informations thématiques pour l'animation des contrats Natura 2000 pourront être reproposées, comme celles qui ont été réalisées à destination des exploitants agricoles. Toutefois, la recherche des petits propriétaires non référencés est très longue. Olivier PATRIMONIO précise également que les organismes ressources (ONEMA, CRPF, CSRPN...) peuvent être régulièrement sollicités dans l'animation, le suivi du site ou le COPIL.

Agnès LANTHIER propose que la sensibilisation autour de Natura 2000 soit travaillée en parallèle avec les actions du Parc d'éducation à l'environnement dans les écoles qui sont réalisées depuis de nombreuses années.

Le président du COPIL étant été élu pour 3 ans, le mandat d'Alain HUBER se termine en octobre 2013 et celui-ci ne souhaite pas se représenter.

Michèle LONGUET rappelle ainsi le rôle du président du COPIL et de la structure animatrice, et annonce qu'un COPIL restreint sera organisé avant le 12 octobre 2013 à la Préfecture du Val d'Oise pour désigner la structure animatrice et le président du COPIL. Elle fait donc un appel à la candidature pour les maires ou membres des communautés de communes.

Questions diverses

Céline PRZYSIECKI présente les missions annexes qu'elle a réalisées pour le site Natura 2000 :

- Participation à la mise à jour des tracés des cours d'eau du Val d'Oise sur le site Natura 2000 en lien avec la Police de l'eau.

- Participation à la réflexion d'une charte Natura 2000 des bonnes pratiques sportives initiée par la CAPE, qui se poursuit courant 2013.

Jean-Claude MARY ajoute que la signature de cette charte permet de dispenser les évaluations des incidences pour les manifestations sportives. Toutefois, il faut rester vigilant à la préservation du site. Olivier PATRIMONIO précise que ces chartes obligent à respecter de nombreux critères qui sont soumis à des points de contrôle. En cas de défaut, le signataire devra faire à nouveau les évaluations d'incidences.

Ces chartes peuvent être valorisantes pour les associations qui peuvent faire le relais de Natura 2000 auprès du public.

Des échanges sont faits sur la procédure d'évaluations des incidences qui est complexe pour les porteurs de projets. Michèle LONGUET présente à nouveau l'objectif de la procédure et le dossier simplifié à remplir pour les organisateurs des manifestations sportives.

Serge GADOUM demande si des prospections seraient envisageables sur le site pour permettre l'amélioration des connaissances de certaines espèces d'insectes en particulier.

Georges BIGOT pose à nouveau la question sur les délais pour les extensions du périmètre du site. Olivier PATRIMONIO lui répond que la procédure n'est toujours pas facile mais est prévue selon des ajustements de limites. Une consultation des communes du nouveau périmètre sera nécessaire pour le valider afin d'être transmis pour l'arrêté ministériel de ZSC.

Denys DE MAGNITOT précise que deux gardes rivière travaillent pour le syndicat du bassin versant de l'Aubette de Magny et demande si des conseils peuvent leur être apportés concernant Natura 2000 si besoin. Céline PRZYSIECKI lui répond qu'elle les a déjà rencontrés une fois et qu'elle est disponible en cas de sollicitation du syndicat.

Denis REGNIER remercie le comité de pilotage pour son accueil et précise que les échanges entre les deux sites Natura 2000 sont à favoriser pour une meilleure gestion.

Alain HUBER conclut la réunion en remerciant la participation des membres présents et les échanges positifs qui ont eu lieu. La séance est levée à 13h15.

Un repas est proposé sur place et une visite du marais de Frocourt est réalisée par la suite en présence de Thierry DELAPORTE, président du syndicat du marais de Frocourt.



Comité de pilotage Natura 2000

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

FR1102014

Président du COPIL : Alain HUBER

Mardi 25 juin 2013

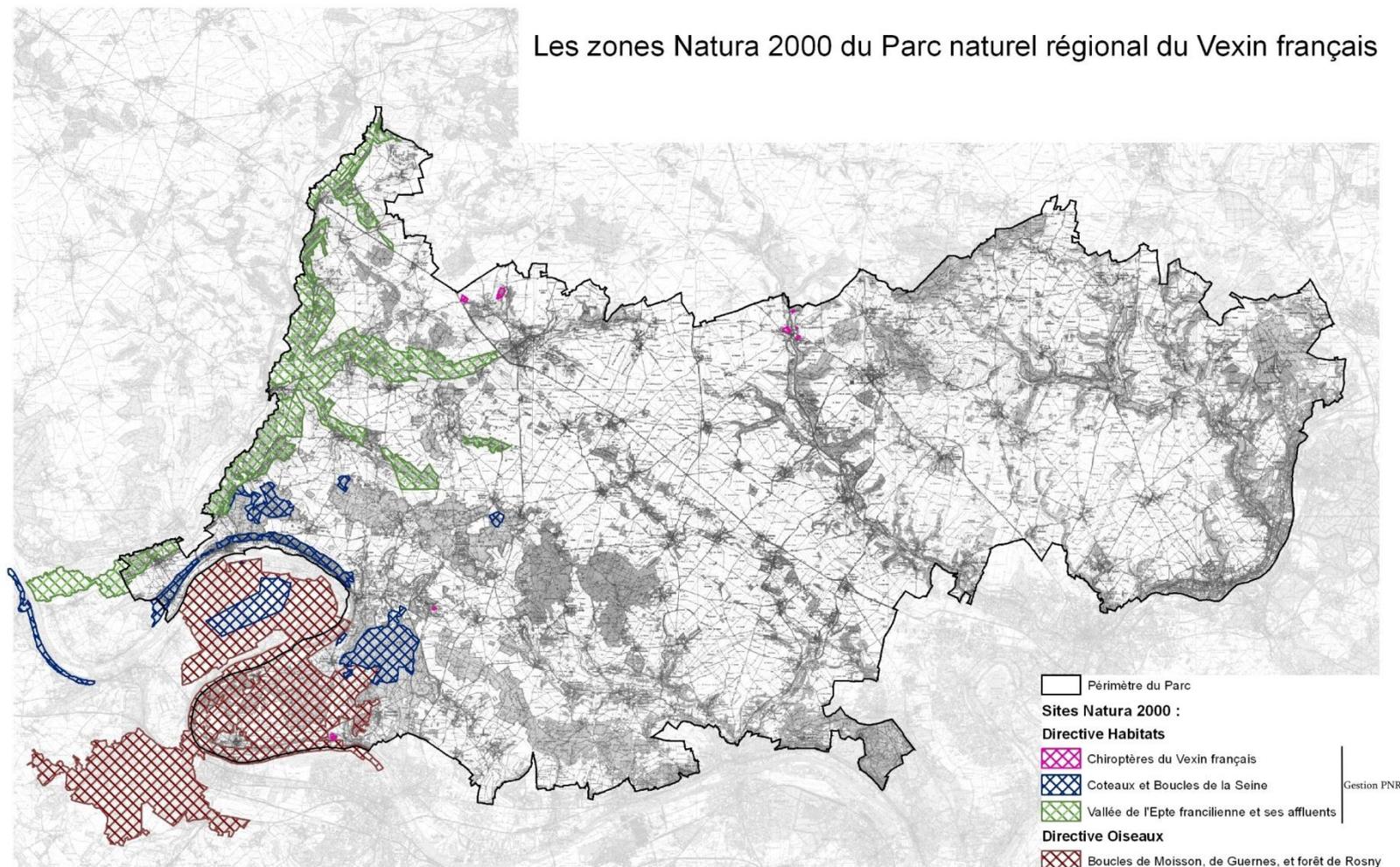
Ordre du jour

- Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012
- Bilan 2012 et projets 2013
- Ajout fiche Lamproie marine
- Contrats Natura 2000 du site et procédure
- Réflexion sur l'animation et gouvernance du COPIL
- Questions diverses

- 
- The background of the slide features a lush green forest with tall trees under a clear blue sky. In the foreground, there is a body of water, possibly a lake or a wide river, with various green plants and reeds growing along the shoreline.
- **Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012**
 - Bilan 2012 et projets 2013
 - Ajout fiche Lamproie marine
 - Contrats Natura 2000 du site et procédure
 - Réflexion sur l'animation et gouvernance du COPIL
 - Questions diverses

Sites Natura 2000 dans le Vexin

Les zones Natura 2000 du Parc naturel régional du Vexin français

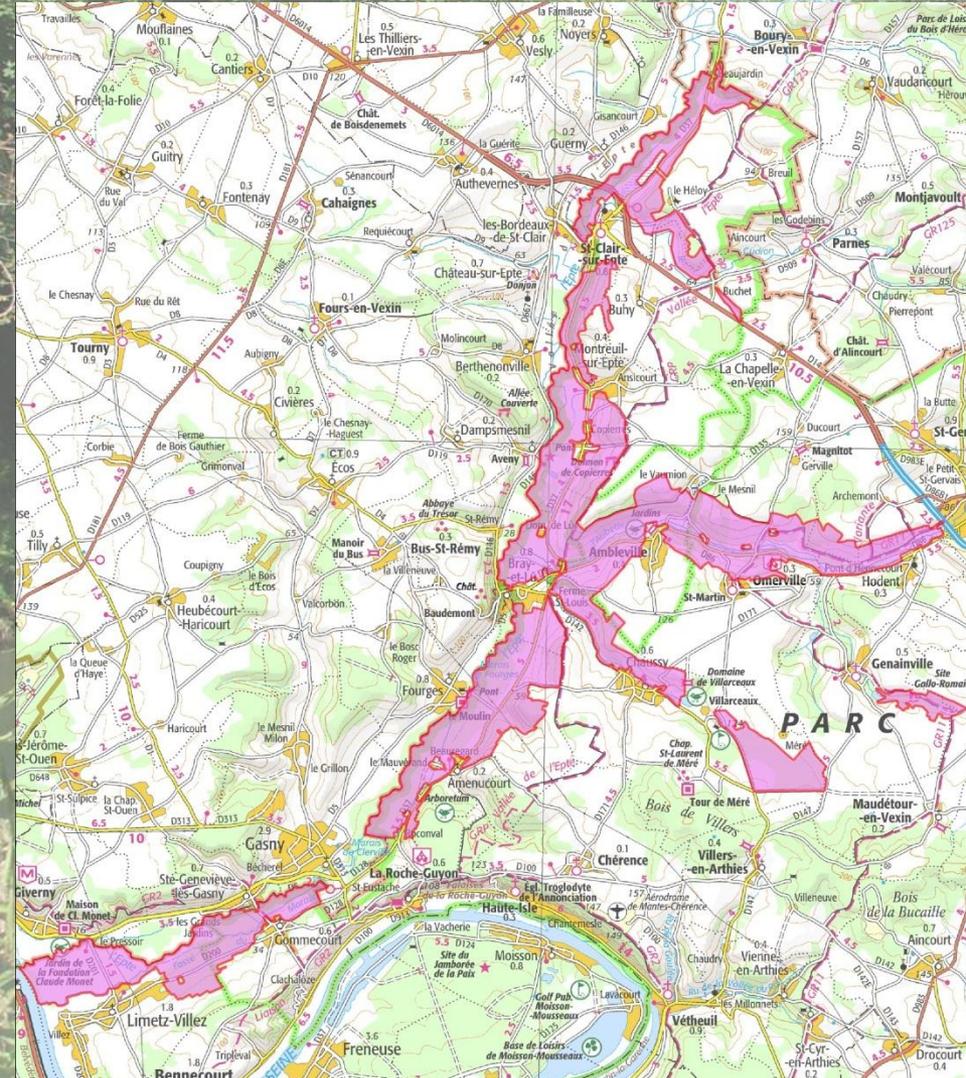


Sources : Scan25@IGN-1999, DIREN - Natura 2000 (2006), PNRVF (2007). Carte réalisée en Janv. 2009 - Reproduction interdite.



Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

- SIC depuis 2006
- Epte en Île-de-France et principaux affluents
- 3187 hectares
- 14 communes (78 et 95)
- DOCOB et animation depuis 2010



Habitats et espèces d'intérêt communautaire

- 12 habitats d'intérêt communautaire
 - Milieux humides : rivière, tourbière, forêt alluviale, sources tufeuses, prairie de fauche, mégaphorbiaie...
 - Milieux secs : pelouse calcaire, pelouse sableuse, forêt de pente, formation à genévriers...
- 11 espèces d'intérêt communautaire
 - Insectes : Agrion de mercure, Ecaille chinée
 - Crustacé : Ecrevisse à pattes blanches
 - Mammifères : chauves-souris : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe, Grand murin, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein
 - Poissons : Chabot, Lamproie de planer, Lamproie marine



Rappel COPIL mars 2012

- 13 mars 2012 à Genainville
- Ordre du jour :
 - Bilan MAEt 2011
 - Présentation contrat Natura 2000 site archéologique
 - Zones d'extension du site Natura 2000
 - Présentation d'espèces d'intérêt communautaire
 - Agrion de mercure par l'OPIE
 - Lamproie marine par l'ONEMA
 - Réglementation des évaluations des incidences
- Compte-rendu en ligne => validation ?

- 
- Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012
 - **Bilan 2012 et projets 2013**
 - Ajout fiche Lamproie marine
 - Contrats Natura 2000 du site et procédure
 - Réflexion sur l'animation et gouvernance du COPIL
 - Questions diverses

Bilan 2012

- Contrats Natura 2000 :
 - Suivi financier et du pâturage sur site archéologique
 - Réflexion avec le CG 95 pour marais de Frocourt
- MAEt :
 - 26 diagnostics d'exploitation
 - 17 exploitants engagés
 - 193 hectares – 5000 m linéaires – 14 arbres
 - ~ 54 000 €/an – ~ 270 000 €/5ans

Bilan 2012

- Suivi du site :
 - Espèces : suivi chauves-souris en hiver dans cavités
 - Evaluation des incidences : projets captages, STEP, travaux, PLU, manifestations sportives...
 - Acteurs du site : Natura 2000 Eure (CAPE), communes, propriétaires...

Projets 2013

- Contrats Natura 2000 :
 - Suivi financier et du pâturage sur site archéologique
 - Dossier finalisé du marais de Frocourt avec le CG 95
 - Réflexion entretien d'une zone humide communale à Omerville
- MAEt :
 - 11 exploitants engagés
 - 130 hectares – 1730 m linéaires – 5 arbres – 1 mare
 - ~ 35 800 €/an – ~ 179 000 €/5ans

Contrat Natura 2000

Frocourt

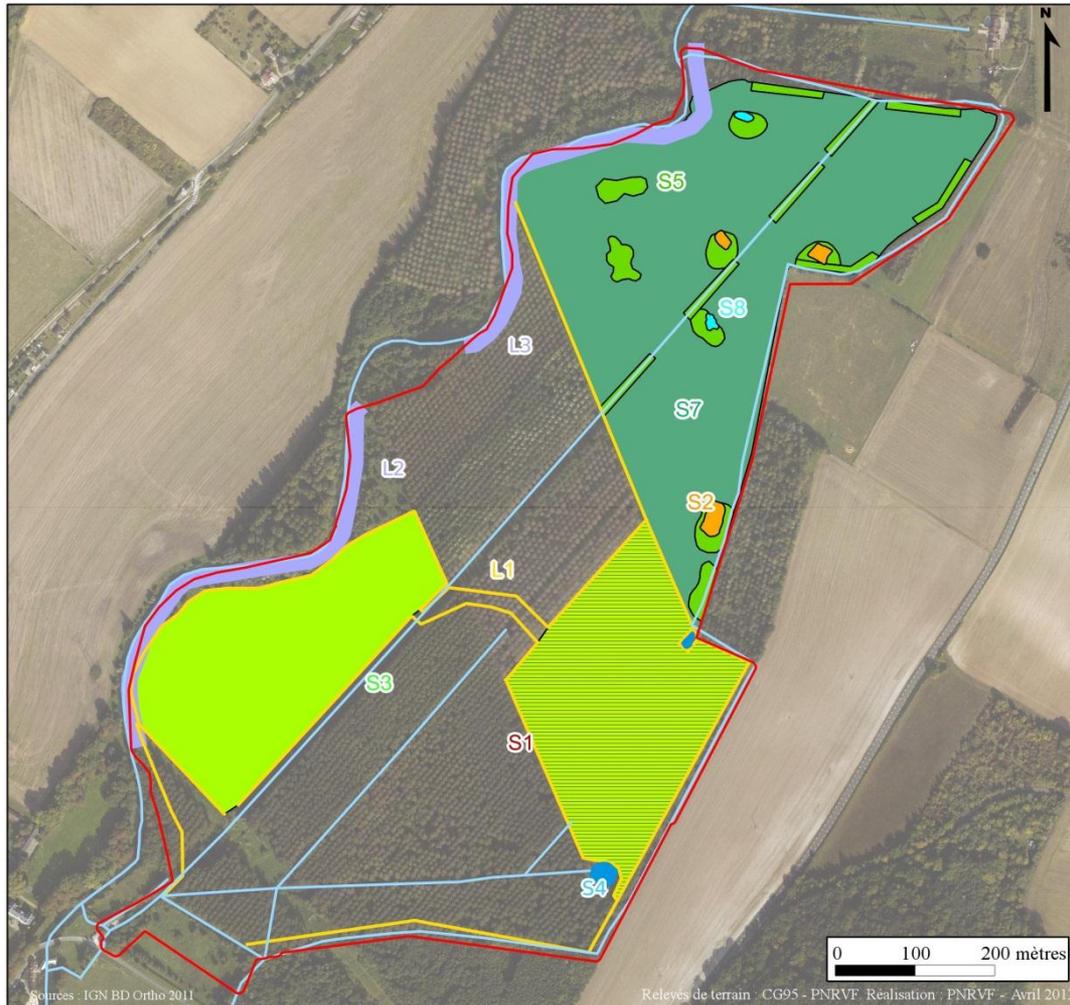
- Mise en place du contrat Natura 2000 sur marais de Frocourt avec le CG 95 :
 - => restauration écologique du marais
 - Réouverture et entretien des zones pâturées
 - Entretien des mares existantes et de la ripisylve
 - Création de clairières et mares forestières dans les zones exploitées : laisser pousser en forêt alluviale
 - Evacuation manuelle des rémanents et par débardage à cheval
- Budget : 53 656,20 €



Contrat Natura 2000

Frocourt

Contrat Natura 2000 ENS du Marais de Frocourt 2013-2014



val
d'oise
le département
Espace Naturel



Légende

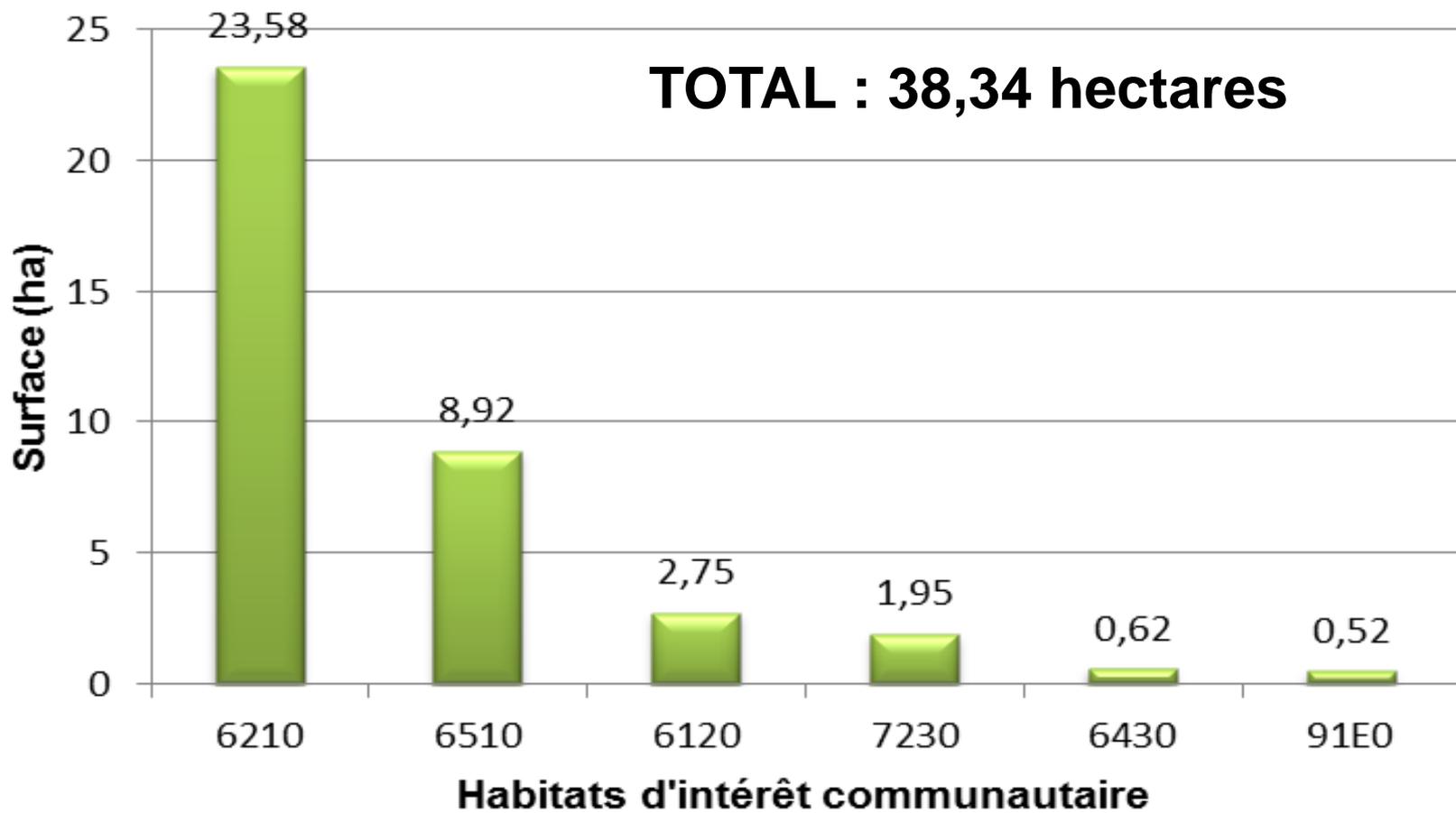
- Débroussaillage (S1)
- Etrépage (S2)
- Pâturage (S3)
- Ouverture de clairière (S5)
- Reconversion en boisements alluviaux (S7)
- Création mare (S8)
- Restaurer et entretenir les mares (S4)
- Clotures (L1)
- Ripisylve (L2, L3)
- Cours d'eau et fossés
- Périmètre ENS

Bilan des MAEt 2011-2013

- 29 exploitants
- 376,68 hectares (22,31 % surfaces agricoles)
- 7390 mètres de haies, fossés, ripisylves
- 19 arbres
- 1 mare

⇒ **107 470 €/an - 537 350 €/5 ans** (Etat / FEADER)

Bilan des MAEt 2011-2013



Bilan des MAEt 2011-2013

- Bilan des surfaces engagées : envoi courrier aux communes concernées
- Etat initial des données floristiques des prairies et jachères (en cours par stagiaire)
 - => établir comparaison au bout des 5 ans d'engagement
- Conseils auprès des exploitants engagés

Projets 2013

- Suivi du site :
 - Espèces :
 - Suivi chauves-souris en hiver dans cavités : commun avec Haute-Normandie et Picardie
 - Suivi Agrion de mercure sur fossés engagés en MAEt
 - Evaluation des incidences : projets captages, STEP, travaux, manifestations sportives...
 - Acteurs du site : Natura 2000 Eure (CAPE), communes...
- Lettre d'information Natura 2000 (automne)

- 
- Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012
 - Bilan 2012 et projets 2013
 - **Ajout fiche Lamproie marine**
 - Contrats Natura 2000 du site et procédure
 - Réflexion sur l'animation et gouvernance du COPIL
 - Questions diverses

Lamproie marine

- Espèce d'intérêt communautaire
- Découverte dans l'Epte par l'ONEMA en 2010 (Limetz-Villez) : plusieurs nids
- Fiche descriptive et carte de présence sur le site Natura 2000 à ajouter au DOCOB

=> Validation ?



- 
- Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012
 - Bilan 2012 et projets 2013
 - Ajout fiche Lamproie marine
 - **Contrats Natura 2000 du site et procédure**
 - Réflexion sur l'animation et gouvernance du COPIL
 - Questions diverses

Les contrats Natura 2000



- = Outil contractuel de gestion du site
 - Sur 5 ans
 - Pour financer les actions prévues dans le DOCOB
 - Actions localisées pour HIC ou EIC
 - Selon les cahiers des charges du DOCOB
- Subventions du PDRH (Etat + FEADER)
- Permet de couvrir jusqu'à 100% des dépenses

Contrats milieux ouverts



- Restaurer milieux abandonnés ou non exploités
- Entretien des éléments paysagers (haies, arbres, vergers...)
- Restaurer les zones humides :
 - Cours d'eau, canaux, fossés, mares
 - Etrépage
 - Ripisylves, berges, embâcles, végétations hygrophiles
 - Aménagements des obstacles
- Protéger cavités à chauves-souris
- Lutte contre espèces envahissantes



Contrats forestiers



- Restaurer clairières ou mares forestières
- Entretien de la ripisylve
- Favoriser les vieux arbres et arbres morts
- Réduire les impacts en forêt
- Favoriser dégagements manuels ou alternatifs
- Améliorer la biodiversité sous peupleraie
- Reconvertir de vieilles peupleraies en boisements alluviaux (aulnes, frênes, saules)
- Lutte contre des espèces envahissantes





Avantages

- **Préservation** des espèces et habitats de votre patrimoine naturel
- **Subventions** des travaux et matériels
- **Garantie de Gestion Durable** (permet autres subventions)
- **Avantages fiscaux** pour les parcelles engagées
 - Exonération de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB)
 - Exonération % des droits de mutation...

Procédure

- Présence habitat ou espèce d'IC
- Parc : Etude écologique
- Devis pour définir montant de subvention
- Demande subvention aux financeurs via DRIEE
- Remplir *cerfa* avec pièces à joindre
- Dépôt dossier auprès DDT pour instruction
- Validation de la subvention
- Convention entre Etat et signataire (2 ex.)
- Début des travaux
- Envoyer factures acquittées à DDT

Charte Natura 2000



- = Outil d'adhésion aux objectifs de gestion
 - Bonnes pratiques de gestion courante
 - Ensemble du site Natura 2000, mêmes avantages que contrats
 - Pas de surcoûts mais pas de subvention
 - Sur 5 ans
 - Sur une partie ou la totalité de la propriété (par parcelle)
- Contenu
 - Recommandations
 - Engagements non rémunérés
 - généraux
 - par milieux présents sur les parcelles : cours d'eau, berges, boisements, prairies, pelouses, cultures, gîtes à chiroptères

- 
- Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012
 - Bilan 2012 et projets 2013
 - Ajout fiche Lamproie marine
 - Contrats Natura 2000 du site et procédure
 - **Réflexion sur l'animation et gouvernance du COPIL**
 - Questions diverses

Animation et gouvernance du COPIL

- Comité de suivi et révision du DOCOB si besoin
 - Tableau de bord de suivi par année
 - Définir les objectifs prioritaires de chaque année
 - 2 réunions de COPIL par an?

Election d'un nouveau président

- Président de COPIL et structure animatrice
=> élus pour 3 ans
- A venir en octobre 2013 : prochain COPIL

- 
- Rappels sur Natura 2000 et validation du compte-rendu 2012
 - Bilan 2012 et projets 2013
 - Ajout fiche Lamproie marine
 - Contrats Natura 2000 du site et procédure
 - Réflexion sur l'animation et gouvernance du COPIL
 - **Questions diverses**

Questions diverses

- Participation aux tracés des cours d'eau du Val d'Oise en lien avec la Police de l'eau
- Réflexion du charte Natura 2000 des bonnes pratiques sportives avec la CAPE (27)

Questions diverses

- D'autres questions ???



Merci de votre attention

Céline PRZYSIECKI
chargée de mission Natura 2000

01 34 48 66 09

c.przysiecki@pnr-vexin-francais.fr